



# **PROCÈS-VERBAL**

—

**SÉANCE PLÉNIÈRE  
DU 11 AVRIL 2023**

**☞ SOMMAIRE ☞**

☞ SOMMAIRE ☞ ..... 2

☞ OUVERTURE DE LA SÉANCE ☞ ..... 3

1/ APPROBATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ..... 4

2/ LANCEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURES ..... 13

**Le Conseil de développement s'est réuni au sein du Bâtiment Biotope de la Métropole Européenne de Lille le jeudi 11 avril 2023 sous la Présidence de Madame Béatrice AUXENT.**

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **Madame Béatrice AUXENT**

Bonsoir à toutes et tous. Je vous remercie d'être présents. Notre ordre du jour prévoit la présentation, un échange et l'adoption du nouveau règlement intérieur, qui a fait l'objet d'un travail réalisé par le groupe de travail Gouvernance, co-animé par Monsieur Paul NAYRAL DE PUYBUSQUE et moi-même. Par ailleurs, dans le cadre du lancement des appels à candidatures pour renouveler une quarantaine de postes du Conseil de développement, Pierre MATHIOT interviendra et abordera plus particulièrement la question de l'engagement des jeunes, mais aussi les instances de démocratie participative et contributive. Puisqu'on parle de jeunesse, interrogeons-nous sur la jeunesse des instances et des personnes qui les composent. Je pense que notre instance est encore jeune. Avant le lancement officiel de l'appel à candidatures 2023, on vous communiquera des documents, que nous vous demanderons de relayer un maximum.

# 1/ APPROBATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## Monsieur Paul NAYRAL DE PUYBUSQUE

Je vais vous donner quelques éléments de contexte. Parler de règlement intérieur paraît toujours très rébarbatif, mais le groupe de travail s'est emparé du sujet et a trouvé l'exercice extrêmement intéressant.

Vous savez que nous sommes liés avec la Métropole Européenne de Lille par un document, le cadre de coopération. Ce cadre de coopération définit les grands principes qui nous permettent de travailler avec la Métropole Européenne de Lille, avec ses instances et avec son esprit. Le règlement intérieur, quant à lui, correspond à la mise en application de ces principes.

Nous établissons ce règlement intérieur, il constitue la façon dont nous entendons travailler ici entre nous, et avec la Métropole Européenne de Lille. Cela ne veut pas dire que nous le rédigeons seuls dans notre coin sans demander d'avis. Ce règlement intérieur est en effet soumis à la Métropole Européenne de Lille, qui nous fait quelques remarques de forme ou demande des éclaircissements lorsqu'il y a sujet à interprétation. Ce travail permet de définir la manière dont nous nous organisons.

Ce document fait cinq pages et je vous conseille de le lire, et de le lire deux fois. Dans le bon usage, ce règlement intérieur on le lit quand on arrive au Conseil de Développement. Je pense qu'il faut le relire au bout d'un an de présence au sein de cette instance, et qu'on a commencé à être un peu mieux au fait de ce qui se fait, pour voir ce qui est juste, et se poser des questions. Lorsque vous avez des questions, vous pouvez profiter de ces plénières pour interroger la Présidente et d'autres personnes. C'est aussi le lieu pour exprimer des remarques, et se faire éclaircir des passages de ce règlement intérieur.

Nous n'avons pas profondément changé ce règlement intérieur, nous l'avons aménagé. Pourquoi ? Parce que l'ancien datait de 2014 et que certains points étaient caducs d'une part, mais aussi parce qu'il y a donc eu un nouveau cadre de coopération, d'autre part en juin 2022. Ce nouveau cadre ne constituait pas une révolution non plus, mais des aménagements ont été réalisés, et parce que le Conseil de Développement existe depuis plusieurs années, nous apprenons à travailler et à progresser ensemble.

Ce document ne se réduit pas à une lettre d'intention. C'est bien la façon dont nous devons travailler, ce vers quoi nous devons tendre. Vous le verrez, Madame la Présidente en parlera, il y a un certain nombre de principes vers lesquels nous tendons, qui sont difficiles à atteindre, certes, mais si nous perdons le but, ce n'est plus la peine d'avoir un chemin. Certains buts sont fixés concernant la manière dont nous devons travailler et nous comporter entre nous et avec la Métropole Européenne de Lille.

Deux objectifs majeurs ont animé pendant ce travail.

- L'intégration des nouveautés et de l'expérience. Comme vous le dira Madame la Présidente, nous avons supprimé certains éléments, comme les collègues des différentes origines et des différents membres.
- L'introduction de participations différenciées pour les jeunes (18-25 ans) qui pourront désormais obtenir des mandats de deux ans renouvelables 3 fois.
- Le changement de certaines procédures de recrutement ou de comportements à entretenir entre nous pour éviter des comportements qui ne seraient pas adaptés et qui pourraient porter préjudice à notre Conseil de Développement.
- La recherche de concision. Nous savons très bien que plus un règlement intérieur est long, moins il est lu et plus on lui reproche de ne pas intégrer tous les cas de figure. Ainsi avons-nous défini des principes d'action qui pourront impliquer des décisions de circonstance.

Le document final est ainsi clair, concis, du moins j'espère que c'est l'impression que vous en avez ou que vous en aurez si vous ne l'avez pas encore lu. Il s'agit de faire en sorte que les nouveaux membres s'approprient ce règlement intérieur. Nous y reviendrons peut-être plusieurs fois au cours de notre réunion. La difficulté que rencontre le Conseil de Développement, c'est de recruter : il nous faut le plus de choix possible, et que ce recrutement représente la diversité de notre population, en âge, en genre, en catégories socioprofessionnelles, etc. Se pose ensuite la question de la présence. Ce n'est pas à vous à qui je devrais en parler, puisque vous êtes ici présents. Normalement, nous sommes 160, et vous êtes aujourd'hui une cinquantaine.

Avant la COVID-19, parce que je fais partie de cette génération, et que je cesserai d'être présent dans ce conseil d'ici quelques mois, j'étais stupéfait lors des premières plénières parce que c'était noir de monde et que je ne connaissais personne. La COVID-19 a cassé quelque chose, il faut relancer une dynamique, et de même dans les groupes de travail.

C'est écrit noir sur blanc, un membre du Conseil de Développement doit participer à un groupe de travail. Vous êtes présents, je vous félicite. J'aimerais savoir quels sont ceux parmi vous qui ne participent pas à un groupe de travail. Je comprends bien que chacun est pris dans une situation particulière, mais il faut comprendre que participer à un groupe de travail c'est intéressant. Il ne faut surtout pas se démotiver si aucun groupe ne traite d'un sujet que l'on connaît. Au contraire... Nous sommes bénévoles, et nous ne sommes pas là pour faire intervenir dans nos groupes ceux qui connaissent le sport, la culture, la mobilité, l'alimentation et faire un groupe de spécialistes. La Métropole a à disposition toutes ces personnes, et elle n'a pas besoin de nous pour le faire. Nous sommes au contraire réunis pour réfléchir ensemble à des problématiques que nous ne connaissons pas, mais qui nous intéressent.

Je vous invite à vous inscrire dans un groupe de travail, il faut compter en moyenne une réunion par mois. Nous sommes entre 5 et 12 participants. Au bout d'un certain temps, les relations deviennent extrêmement amicales. Je n'ai qu'une demande à formuler aujourd'hui : relayez ces questions de présence à d'autres membres que vous connaissez, et lisez le règlement intérieur. Ce n'est pas figé, la preuve, nous l'avons fait bouger, faites-nous part de vos remarques. Avant de rentrer dans le détail, j'appelle les questions et observations.

## **Madame Béatrice AUXENT**

Les points cités de manière large vont se retrouver dans le texte. Vous l'avez d'ailleurs reçu en amont de cette réunion. Je vais à mon tour faire un sondage : qui l'a lu ? Parce que nous devons l'approuver ce soir, il faudra l'avoir lu. Nous allons vous en donner les grandes lignes. Paul l'a dit : le mot d'ordre a été la simplification. Je ne me souviens plus du nombre de pages initial de ce règlement intérieur, mais il avait été fait avant qu'un cadre de coopération soit mis en place. Le règlement intérieur a pu être fortement réduit une fois ce cadre posé. Ce règlement intérieur est rédigé par nous, ce qui veut dire que ce sont les membres qui s'engagent dans ce règlement intérieur alors que le cadre de coopération est cosigné par Damien CASTELAIN et moi-même, ce qui montre la complémentarité des deux textes.

S'agissant du collège unique de membres, nous l'avons inscrit dans le cadre de coopération, et nous l'inscrivons dans ce règlement intérieur : les membres ne représentent plus des organisations, même s'ils peuvent toujours en faire partie. Ils sont habitants, usagers et citoyens de la Métropole Européenne de Lille. Affirmation de la parité parce que c'est une obligation : nous ne disons pas qu'il faut y tendre, mais qu'il faut l'atteindre et la garantir. Concernant la diversité générationnelle, il y a la possibilité pour les jeunes entre 18 et 25 ans de bénéficier d'un mandat adapté, plus court, mais renouvelable. S'ils veulent rester huit ans, c'est possible, puisque le mandat dure deux ans et est renouvelable trois fois. Nous avons tenté de proposer un mandat plus court pour attirer davantage de jeunes dans notre instance.

Nous avons précisé notre volonté de transparence, tant concernant l'exercice de mandats politiques, que d'autres mandats, notamment politiques. Je pense que la transparence est très importante sur

ce point. Par le passé, nous avons pu connaître un souci relatif à ce point c'est pourquoi nous l'inscrivons dans notre règlement intérieur.

La possibilité d'exclure un membre en cas de manquement à la loi laïcité et en cas d'incivilité n'était pas inscrite, mais je pense qu'il est nécessaire qu'il y ait un écrit de manière à ce que la présidence puisse agir le cas échéant.

Paul évoquait les obligations des membres : trois plénières minimum, et une inscription dans un groupe de travail. Je ne vais rien ajouter, puisque tu as mentionné tout l'intérêt d'être présent et de participer à ces groupes de travail.

Dans le fonctionnement, nous réaffirmons l'évolution vers un dialogue de suivi, et ce chaque fois que nous produisons une contribution. La question se pose actuellement sur les mobilités. Il s'agit de se dire qu'on n'attend pas un nouveau groupe de travail sur un sujet donné si on pense que des évolutions ou des sujets sont à proposer à l'élu de référence.

Le Bureau était composé d'un nombre important de membres. Nous avons diminué sa taille pour atteindre un nombre raisonnable, en passant de 16 à 10 membres. Nous avons en outre défini de quelle manière nous désignons les membres du conseil dans les instances métropolitaines, mais aussi les membres du Forum de l'Eurométropole, puisque c'est à nous qu'on s'adresse pour proposer des membres. Autant les membres du conseil dans les instances métropolitaines sont des membres du conseil, autant les membres du Forum de l'Eurométropole ne sont pas forcément des membres du conseil, bien qu'il lui revienne de les proposer.

Nous réaffirmons également que nos groupes de travail ne sont pas des groupes de travail permanents : ceux-ci ont un début et une fin, et se prolongent ensuite par les dialogues de suivi que je viens d'évoquer. En séance plénière, comme nous allons le faire aujourd'hui, nous allons privilégier le consensus pour l'adoption des contributions et avis. Cet exercice du consensus nous semble intéressant. Il n'y pas énormément de différences, nous vous avons souligné les éléments sur lesquels nous souhaitons insister. Souhaitez-vous intervenir,

### **Madame Dnièle EROUART**

Je suis mandatée par le conseil économique, social et environnemental régional (CESER) pour assister à la plénière. J'ai personnellement été à l'origine d'un rapport-avis sur la citoyenneté, et j'en rédige un autre sur la santé transfrontalière. Ma question porte sur le nombre de groupes de travail.

### **Madame Béatrice AUXENT**

Votre question n'a pas vraiment de rapport avec le règlement intérieur, mais nous dénombrons actuellement en activité les groupes Habitat en lien au PLH, Culture, Jeunesse, Agriculture & alimentation, Eau, Sports. Gouvernance est un groupe transversal, qui n'a pas de nouveau sujet depuis qu'il a traité le règlement intérieur et le lancement des candidatures. Sur ce que je viens de vous mentionner, il y a des saisines et des auto-saisines. Certains groupes ont commencé il y a quelque temps, quand d'autres ne font que démarrer. Les animateurs du groupe de travail Agriculture & alimentation ont fait remonter qu'on peut rejoindre le groupe à des points d'étape particuliers, de manière à ce que le groupe de s'effiloche pas au fur et à mesure des séances. Yves D'HAUDECUYPERE se chargera de faire un point d'étape pour ceux qui souhaiteraient rejoindre le groupe Agriculture et alimentation, même s'ils n'étaient pas inscrits dès le lancement du groupe.

### **Monsieur Yves D'HAUDECUYPERE**

Il est important que les personnes qui s'inscrivent viennent aux réunions et que les membres soient plus nombreux. En effet, lorsqu'on invite des intervenants extérieurs, c'est intéressant qu'ils se retrouvent face à un groupe constitué plutôt que des personnes éparpillées. Il en va aussi de la

crédibilité de notre conseil. Ainsi allons-nous relancer ce groupe de travail Agriculture & alimentation qui a donné lieu à une première réunion. Nous étions huit, ce qui peut être suffisant pour travailler...

### **Madame Béatrice AUXENT**

... et il y a le risque que celui-ci s'amenuise au fil des séances de travail...

### **Monsieur Yves D'HAUDECUYPERE**

... Nous allons présenter un programme de travail qui sera alléchant, je l'espère. Nous allons également inviter des intervenants, et il ne faut pas que ceux-ci se déplacent pour se retrouver face à un tout petit groupe. Ce groupe est de nouveau ouvert à tous les membres.

### **Madame Béatrice AUXENT**

Le groupe de travail Culture est bien représenté.

### **Monsieur Paul NAYRAL DE PUYBUSQUE**

Le groupe de travail Sports pourrait être complété. Je précise que ce terme s'entend au sens « activités physiques » et non au sens « chronomètres et médailles ». Ce groupe de travail se penche sur la manière dont les gens de tous âges et de toute condition peuvent faire des activités physiques au sein du territoire de la Métropole Européenne de Lille.

### **Madame Béatrice AUXENT**

Le groupe Eau a démarré et compte déjà une bonne douzaine de participants et il est encore possible de le rejoindre. J'appelle maintenant des remarques concernant le règlement intérieur, parce qu'il s'agit de l'adopter en séance. Nous devons en discuter afin de parvenir à un consensus.

### **Monsieur Philippe RIGAUD**

C'est peut-être un détail, mais j'ai lu qu'il fallait être habitant de la Métropole Européenne de Lille. Personnellement, ce n'est pas mon cas, alors même que je suis membre du Conseil de Développement. J'ai été recruté parce que j'avais quelque chose à y apporter, mais j'habite une commune extérieure à la Métropole Européenne de Lille. À l'avenir, sera-t-il obligatoire d'habiter la Métropole Européenne de Lille pour pouvoir siéger au Conseil de Développement ?

### **Madame Béatrice AUXENT**

Oui.

C'est vrai que c'était une particularité du précédent règlement intérieur puisqu'on pouvait être proposé par un organisme ou une institution présente dans la Métropole Européenne de Lille, mais dont le représentant n'était pas habitant de la Métropole. Cela change un peu la donne. Désormais, nous nous recentrons sur la personne habitante, usagère, citoyenne. Vous pouvez rester le temps qu'il faut, puisque ce règlement intérieur s'applique aux nouveaux membres. Où habitez-vous ?

## **Monsieur Philippe RIGAUD**

J'habite Phalempin.

## **Madame Béatrice AUXENT**

Ce n'est pas très loin, en effet.

## **Madame Christine JUBIN**

Je fais partie du groupe de travail Jeunesse. Mon interrogation porte sur les modalités de réunion, en situation postCovid-19. Nous avons privilégié les réunions à distance. Serait-il possible d'assister aux plénières à distance ? Ayant une activité professionnelle par ailleurs, cela serait pour moi très pratique.

## **Madame Béatrice AUXENT**

Je sais que cela est possible pour les groupes de travail. S'agissant des plénières, je n'ai pas le souvenir de séances mixtes.

## **Monsieur Paul NAYRAL DE PUYBUSQUE**

Il nous faudrait y réfléchir. Votre avis est intéressant, mais cela peut s'avérer long à suivre pour quelqu'un à distance, alors qu'un groupe de travail est un format qui permet davantage d'intervenir. Il y a un point très important dans les plénières, qui n'exclut pas ce que vous dites, c'est le temps qui suit. Ce temps de convivialité permet à ceux qui ne connaissent pas le fonctionnement et qui ne sont pas très introduits de venir rencontrer la présidente et d'autres membres pour se présenter et faire connaissance. Je ne veux pas dire non à ce que vous proposez, mais ce qui fait la richesse et la force de notre institution, c'est de rencontrer des personnes qu'on ne rencontre pas dans la vie de tous les jours. Ces rencontres se font plus facilement en présentiel. Certes il se passe beaucoup de choses en séance, mais il s'en passe aussi beaucoup après. Nous pouvons réfléchir sur les aspects techniques pour permettre d'assister à la plénière en visioconférence.

## **Madame Béatrice AUXENT**

Il existe différents types de plénières.

Une plénière comme celle d'aujourd'hui pourrait en effet se tenir à distance. En revanche, beaucoup de plénières tentent de mettre en place des groupes de travail dynamiques, etc., ce qui n'est pas possible à distance. Il se pourrait que certaines plénières se tiennent en visioconférence, même si nous manquerions des échanges. En visioconférence, faire intervenir serait plus difficile. Nous allons nous renseigner. Sans compter les plénières que j'évoquais à l'instant où l'on fait du brainstorming, de l'activité collective, et le format à distance ne s'y prête pas.

Qu'est-ce qui motive votre proposition ?

## **Madame Christine JUBIN**

Je suis souvent en déplacement, et de temps en temps j'aimerais assister aux plénières, mais, du fait de la distance, je ne peux pas. Si je pouvais me connecter et suivre les débats à distance, ce serait mieux que rien. Il en va de même pour les groupes de travail.

### **Madame Béatrice AUXENT**

La question du moment dans la journée où tenir une plénière se pose également chaque fois. Nous pouvons tenter des choses... Je ne sais pas de quelle manière on peut s'assurer de prendre une décision telle que celle-ci peut faire en sorte qu'on accueille plus de monde. On aurait pu penser que la COVID-19 nous ait fait retrouver l'appétit du présentiel et de l'échange, mais j'entends votre souhait de pouvoir assister à la plénière, même lorsque vous êtes physiquement éloignée de la Métropole Européenne de Lille. C'est l'un des avantages que nous a apportés cette crise sanitaire : ne pas se déplacer, et être proches malgré tout.

### **Monsieur Jean-Marie ERNECK**

Concernant les invités, c'est-à-dire les non-membres, j'ai le souvenir que comme membres du forum de l'Eurométropole, nous étions invités, Nous avons alors eu l'apport réel et très constructif de membres non métropolitains puisqu'ils étaient Flamands ou Wallons. Je pense en particulier à ceux de l'autre côté de la frontière. Je pense que l'article « invité ès qualités » ne leur donne pas cette dimension permanente. Dans certains cas, c'est utile, notamment pour gérer un certain nombre d'enjeux sur des schémas transfrontaliers, sur les problèmes de la santé. J'ai entendu plus tôt une personne évoquer la santé. Nous avons beaucoup travaillé avec nos partenaires de l'autre côté, avec le conseil de Wallonie ou avec ceux du Transforum. Je pense que cela mériterait un peu plus qu'être seulement invité par la Présidente qui, de temps en temps, a envie de les associer. Il s'agit de l'article 5, rapproché de l'article 1, qui exclut une espèce de présence permanente. Je n'impose pas qu'ils soient membres au sens strict du terme.

### **Madame Béatrice AUXENT**

De toute façon, on ne le pourrait pas.

### **Monsieur Jean-Marie ERNECK**

C'était possible auparavant.

### **Madame Béatrice AUXENT**

Désormais, il faut être habitant de la Métropole Européenne de Lille.

### **Monsieur Jean-Marie ERNECK**

Le mot « invité » peut être un peu réducteur quand on a la chance de pouvoir faire venir de façon plus permanente un certain nombre de partenaires wallons ou flamands, et pourquoi pas Picards dans d'autres situations.

### **Madame Béatrice AUXENT**

La manière dont c'est formulé n'exclut pas la permanence. Cette présence se fait selon les besoins et les envies. De toute manière, les plénières sont publiques. Si j'entends bien, nous parlons ici d'invités intervenants, mais les plénières sont publiques, comme c'est inscrit dans le texte du cadre de coopération.

### **Monsieur Jean-Marie ERNECK**

Cela n'appelle pas de leur part un accueil particulier.

J'ai le souvenir de séances du Conseil, à l'époque où nous avons formalisé cette appartenance, en allant vers eux en leur proposant de siéger. Je suis d'accord sur le fait qu'il ne s'agit pas de remettre en question la catégorie de membre. On pourrait cependant avoir une présence que l'on demande de façon plus permanente. J'ai le souvenir d'une personne habitant les Flandres qui avait participé pendant des mois aux travaux que nous menions sur la mobilité, par exemple.

### **Monsieur Paul NAYRAL DE PUYBUSQUE**

Au sein d'un groupe de travail, rien n'empêche d'inviter une, deux, trois fois quelqu'un qui est de l'autre côté d'une frontière parce qu'on sait que dans sa ville, des problématiques similaires se rencontrent. Je pense, tel qu'il est rédigé le règlement intérieur permet cela. Nous nous sommes interrogés de savoir s'il fallait tout rédiger de manière très précise ou s'il fallait laisser une zone d'ombre.

### **Madame Béatrice AUXENT**

Ce qui est écrit n'empêche pas ce que tu dis.

### **Monsieur Paul NAYRAL DE PUYBUSQUE**

Tous les sujets sont en effet propices à inviter des Flamands, des Wallons qui peuvent venir d'un côté ou de l'autre côté de la frontière.

### **Madame Béatrice AUXENT**

Nous citons d'ailleurs dans ce règlement intérieur la dimension transfrontalière.

### **Monsieur Paul NAYRAL DE PUYBUSQUE**

Ce qui m'avait frappé lorsque j'étais entré au Conseil de Développement, et je sais que d'autres jeunes participants étaient dans mon cas, c'est que nous ne nous sentions pas à notre place, nous nous sentions au milieu de spécialistes. Alors nous ne disions rien. Le conseil était un peu noyauté par des personnes qui connaissaient les sujets. Nous sommes désormais tombés dans l'excès inverse : c'est toujours le cas quand on se retrouve sur une ligne de crête, on tombe d'un côté ou d'un autre. Cela n'exclut pas le fait qu'un responsable de groupe souhaite faire venir un Flamand résidant de l'autre côté de la frontière, et qui aurait de bonnes choses à partager dans le groupe. Je vous incite à piloter votre groupe comme vous le souhaitez, en allant de l'avant.

### **Madame Béatrice AUXENT**

Je le répète : la formule du règlement intérieur n'exclut pas une telle proposition. Je ne vois pas comment rédiger autrement cette phrase, sauf si quelqu'un a une autre formulation à proposer.

### **Madame Stéphanie LAMARCHE PALMIER**

Je souhaiterais revenir sur l'engagement minimum qui demande de participer à trois plénières et à un groupe de travail. Le terme « doit » est fort et on ne sait pas ce qu'il va se passer si on ne remplit pas cette obligation. Je me demande par ailleurs s'il ne nous faut pas réfléchir d'ores et déjà aux manières de renouveler les membres, lorsque certaines personnes s'engagent pour quatre ans, ou moins lorsqu'elles sont plus jeunes, et qu'elles constatent qu'elles ne suivent pas ces obligations. L'éventualité du départ par démission volontaire a été évoquée. Il nous faut réfléchir à la manière d'intégrer de nouvelles personnes : il faut prévoir un certain formalisme pour l'entrée de ces nouveaux membres. Comment assurer le maintien du groupe si ses membres ne sont pas engagés ?

### **Madame Béatrice AUXENT**

Parles-tu des groupes de travail ou du conseil en général ?

### **Madame Stéphanie LAMARCHE PLAMIER**

Je me dis que si on ne respecte pas ce qui est indiqué comme un devoir (assister à trois plénières par an et participer à un groupe de travail)...

### **Madame Béatrice AUXENT**

L'article 2 traite du mandat et évoque « des démissions volontaires, des démissions d'office et l'exclusion ».

### **Madame Stéphanie LAMARCHE PALMIER**

Je suis d'accord pour qu'on se dise que si on ne remplit pas ces obligations, on doit partir, mais si...

### **Madame Béatrice AUXENT**

Dans ce cas-là, le membre se fera préciser qu'il ne répond pas aux attendus.

### **Madame Stéphanie LAMARCHE PLAMIER**

Ma question porte davantage sur la place laissée vacante.

### **Madame Béatrice AUXENT**

C'est la raison pour laquelle nous comptons 160 membres. Nous avons un pool minimum. Je pense que c'est le nombre qui permet cette adaptation et d'attente du renouvellement suivant. Nous ne nous sommes pas encore retrouvés dans une situation où le nombre de non-présences empêche de continuer le travail ou d'exister. En effet, le renouvellement suivant est important. Nous en parlerons au moment de traiter le point sur l'appel à candidatures. Si vous pensez que tout va bien,

s'il n'y a pas d'objections, je vous propose de partir sur ce consensus de texte. Je remercie les membres du groupe de travail Gouvernance d'avoir bien œuvré. C'est vrai que ce n'est pas désagréable de traiter de ces sujets : on se sent au cœur du réacteur du Conseil de Développement. C'est notre existence même. Nous avons en effet pris ce plaisir.

*(Applaudissements)*

## 2/ Intervention de Pierre MATHIOT

### Monsieur Pierre MATHIOT

Il m'a été demandé d'intervenir sur l'engagement des jeunes dans les instances de démocratie participative. Cette préoccupation de s'adresser à la jeunesse du territoire est presque consubstantielle à l'existence de votre conseil, j'ai l'impression. Difficile de se présenter soi-même, mais je suis le directeur de Sciences Po Lille depuis trop longtemps, je vais bientôt céder la place avec grand bonheur, d'autant que cela m'empêchera de devoir appeler la police pour gérer les blocages de l'école. Mon vrai métier, que j'ai oublié, c'est professeur de sciences politiques. Je n'ai pas vraiment l'occasion de l'exercer du fait de mes autres fonctions. Je suis aussi le méchant garçon qui a fait la réforme du baccalauréat et du lycée, qui fait que je suis extrêmement populaire auprès des enseignants. Nous l'assumons, mais parce que Jean-Michel BLANQUER a disparu, je me retrouve à être le seul à prendre la vague. Je résiste beaucoup parce que vous le savez peut-être, je suis par ailleurs marathonien, ce qui me permet d'avoir une certaine forme d'endurance assez indéfectible. Cela fait maintenant de nombreuses années que je vis dans ce territoire, dont je ne suis pas originaire. Comme cela fait 29 ans, cela en fait le territoire où j'ai le plus vécu dans ma vie, je commence à considérer que je connais ce territoire, que je pratique plutôt en courant et en vélo puisque je n'ai pas de voiture.

Je pense en effet que ce qui importe, c'est d'avoir un échange. Le discours descendant n'a pas toujours ma faveur, même si j'ai compris qu'ici le discours est plutôt montant. Je pense que nous sommes tous revenus des exposés « théocentrés ». Certes il y a la question de la jeunesse, mais je reconnais que j'aime bien fabriquer moi-même le thème de mes interventions, ce qui les rend plus faciles à traiter. Je pense donc à la question de la représentativité, à savoir ce que cela signifie pour ce conseil d'être représentatif de la population qui vit ou travaille sur le territoire de la MEL.

La question de notre collègue de Phalempin révèle une problématique de territorialité pour les membres. Manifestement, il faut maintenant être habitant de la Métropole pour être membre. On pourrait presque interroger cela. En 1789, la citoyenneté était déconnectée de la nationalité. Il faut prendre en compte cette dimension.

J'ai été invité pour la question de la jeunesse, mais je pense que cette question se pose, même s'il faudrait aussi définir à quel âge on est jeune. Je pense qu'il y a d'autres problématiques, comme la problématique territoriale qui vient d'être évoquée, et une attention que vous portez au maillage territorial, mais quand je regarde la salle, j'ai tendance à considérer qu'une partie de la population de ce territoire n'y est pas, ne serait-ce qu'en regardant la couleur de peau. C'est une problématique. Je pense également qu'il y a une problématique sur les origines sociales. Si nous procédions à une enquête, je suis à peu près convaincu que le niveau de revenus des personnes présentes est situé au-dessus d'un certain niveau, ce qui fait que, de facto, l'instance n'intègre pas des personnes qui ont des niveaux de revenus inférieurs et qui soient représentatives de la population. Pour autant, c'est vrai que toute instance représentative ne l'est pas en réalité. Je décèle aussi la problématique de l'attractivité. C'est-à-dire que, pour que cette instance puisse fonctionner dans la durée, avec un nombre de personnes présentes chaque fois, peut-être pas 160 comme cela a été dit, je pense qu'il faut que les participants considèrent cette instance comme ayant une forme d'utilité. Je suis plutôt convaincu que ce conseil a une utilité, mais pas deux. Son utilité évidente, c'est que c'est une instance de production d'une forme d'expertise citoyenne de qualité, à l'image du CESER. Lorsque nous nous étions vus en visioconférence, je vous avais dit que j'avais été auditionné à plusieurs reprises par le CESER, comme le CESE au niveau national. Le travail qui y est réalisé est de très bonne qualité. Pour les personnes présentes ici, le fait qu'elles puissent se dire qu'elles apprennent des choses en faisant le déplacement, qu'elles contribuent ensemble à une forme d'expertise territoriale, je pense que cela peut justifier de venir et d'y passer du temps. Or, cela n'est pas suffisant.

Se pose aussi la question de l'utilité de ce qu'on y fait, c'est-à-dire la question consistant à se demander dans quelle mesure les expertises produites sont ensuite appropriées par les décideurs politiques.

En règle générale, les instances comme les conseils de développement sont des inventions politiques qui ne font qu'éclairer partiellement le politique. Peut-être pouvons-nous comprendre que les acteurs politiques n'ont pas nécessairement envie d'être en partie dépossédés de leur légitimité à décider et à agir par une instance dont la légitimité n'est pas directement issue du scrutin.

Je pense que pour faire en sorte que ce Conseil de Développement (mais c'est valable pour toutes les instances de même nature) puisse fonctionner dans la durée avec des membres motivés, la clef c'est qu'il y ait un sentiment partagé d'avoir une forme d'utilité dans la prise de décision. Je pense que, globalement, il y a une forme de déception ou de questionnement sur ce point. Cela ne dépend pas de vous. Ceci étant dit, et pour parler de la jeunesse, je vais être rapide. Je ne sais pas s'il y a un groupe de travail jeunesse, représenté par des personnes jeunes. Je pense que cela pourrait avoir du sens de mener une étude qui intégrerait une dimension qualitative. Il s'agirait par exemple d'aller interroger les jeunes sur leurs attentes par rapport au territoire, en s'appuyant sur des personnes qui seraient en mesure de non pas seulement se pencher sur l'aspect quantitatif. Je ne suis pas sûr que ces attentes soient claires, unifiées et homogènes. Cela me permet de dire que nous avons à faire sur ce territoire à « des jeunesses », ce qui semble évident.

Il est assez frappant de voir que deux jeunesses vivent sur notre territoire, mais sont déconnectées l'une de l'autre. L'une est aux marges du fonctionnement (décrochage scolaire, petits boulots, économie parallèle, etc.). On ne peut pas identifier le volume, mais c'est assurément une part importante de la jeunesse présente sur ce territoire. On sait que le décrochage scolaire est assez élevé, on sait également que le niveau de diplôme n'est pas très élevé. Pour cette jeunesse, la Métropole Européenne de Lille est quelque chose d'éloigné, et ne parlons pas de ce que représente le Conseil de Développement.

À l'autre bout, nous trouvons une jeunesse que nous avons évoquée lors de notre rencontre en visioconférence. Le territoire de la Métropole Européenne de Lille est très universitaire, avec un chiffre que nous évaluons autour de 130 000 étudiants, sur des formes diverses d'études, du cycle court type BTS jusqu'au doctorat, soit près de 10 % de la population. Notons que ces étudiants constituent une population qui est venue sur ce territoire pour y étudier. Il ne faut jamais oublier que le territoire de la Métropole Européenne de Lille, à l'échelle de la France, est l'un des territoires les plus attractifs en capacité à faire venir des gens qui n'habitent pas ce territoire, mais qui viennent y étudier. Bien sûr, nous avons la plus grosse université de France, mais aussi un maillage en école qui est l'un des plus importants et des plus denses en France, en considérant les écoles d'ingénieurs, mais aussi les écoles de Université Catholique de Lille et les écoles publiques, en plus de l'École supérieure de journalisme et l'École centrale, etc. Le maillage est extrêmement important, mais nous constatons que ce public qui arrive d'une autre région. Dans mon école, 80 % des élèves ne sont pas originaires des Hauts-de-France. C'est colossal.

Nous constatons que nous sommes un très bon club formateur, et ce public est donc un peu comme dans une soucoupe volante, il a une approche un peu distanciée du territoire sur lequel il vit et il étudie. Il ne s'y implique pas vraiment. Pour s'impliquer vraiment sur un territoire, soit il faut se sentir enraciné historiquement sur ce territoire parce qu'on y est né, parce qu'on y a fait du sport dans un club ou qu'on fréquente un théâtre, ou alors il faut sentir qu'on va y rester pour y faire sa vie.

C'est un problème qui peut être un sujet du Conseil de Développement de la Métropole Européenne de Lille, on a à faire à des jeunes qui viennent profiter d'une formation de très haut niveau, mais qui ne restent que marginalement. Dans mon école, environ 15 % des élèves sont originaires des Hauts-de-France. Moins de 15 % des élèves commencent une activité professionnelle dans les Hauts-de-France. C'est-à-dire qu'on perd même une partie des élèves qui sont originaires de la région. Vous imaginez ce qu'il en est des autres écoles. Nous sommes là au cœur d'une réelle problématique. Nous avons deux catégories de populations non négligeables qui, pour des raisons diamétralement opposées, ne voient pas l'intérêt de s'engager dans une instance comme celle-ci, soit parce qu'elles

sont de passage, soit parce qu'elles se considèrent en marge ou en extra-territorialité. Ces jeunes sont sur un territoire qu'ils n'investissent pas et qu'ils ne connaissent pas.

Une chose très frappante lorsque vous vous rendez à Roubaix, quand vous vous retrouvez face à des élèves et que vous leur dites venir de Lille, c'est comme si vous leur disiez venir de New York . C'est ce que nous devons avoir en tête ici : c'est que nous sommes très mobiles sur le territoire, mais nous avons une jeunesse qui est peu mobile, en dépit d'une offre de transports de qualité et relativement peu onéreuse... Il ne faut pas commettre l'erreur de croire que l'offre crée la demande et qu'on aurait à faire à une jeunesse extrêmement mobile sur l'ensemble du territoire. Je pense à ce titre que l'extension du territoire vers des zones périurbaines, voire rurales, a probablement accentué ce sentiment. Comme un archipel au sein d'un territoire qui, vu de l'extérieur, peut sembler relativement homogène, mais dont on sait bien qu'il l'est en fait de moins en moins au fur et à mesure de son extension. Nous avons un centre tertiaire post-industriel et des zones rurales avec des jeunes. Il faut garder en tête cette difficulté-là, me semble-t-il.

Une fois que j'ai dit que la jeunesse était pluraliste, je peux essayer de globaliser. Jusqu'à quel âge est-on considéré comme jeune membre ?

### **Madame Béatrice AUXENT**

La possibilité de mandat de deux ans va jusqu'à 25 ans.

### **Monsieur Pierre MATHIOT**

C'est-à-dire que 25 ans est devenu un âge où l'on commence à travailler, certes pas pour tous, mais au moins pour ceux qui font des études supérieures. Il y a une espèce de folie d'aller jusqu'au niveau Master, sur laquelle on pourrait revenir. Si on obtient son bac à 18 ans, et qu'on met plutôt six ans pour mener ses études jusqu'au Master, cela nous amène à 24 ans. Heureusement qu'il n'y a plus de service militaire.

Nous avons une catégorie de personnes très jeunes, mais parce que 25 ans est l'âge de l'entrée sur le marché du travail, mais aussi l'âge de l'entrée sur le marché conjugal, ce sont des jeunes qui ont d'autres préoccupations. On sait ce que c'est : aller travailler, aller faire les courses, rentrer à la maison. Si en plus on leur propose de participer à une instance qu'on identifie mal, c'est compliqué. À cela s'ajoute, si l'on veut continuer de dépeindre un tableau qui n'est pas très rose, qu'il faut constater une crise des instances de socialisation de la jeunesse, et ce depuis plusieurs années. C'est un thème que vous connaissez par cœur. Sans jouer les vieux jeux, mais lorsque personnellement j'avais l'âge d'être un jeune au Conseil de Développement, nous vivions dans une société où il y avait des instances de socialisation : organisations de jeunesse politiques, syndicales, associatives, etc. Il s'agissait d'instances via lesquelles nous nous formions à une forme d'engagement dans la société.

D'ailleurs, il y a vingt ans, lorsque j'étais venu au Conseil de Développement, j'avais animé un petit groupe de travail avec des jeunes (moins de 30 ans) : la plupart des participants jeunes y étaient eux-mêmes venus via un engagement. Toute la galaxie chrétienne était en crise, mais il y avait aussi les scouts, les jeunes socialistes, les club Léo-Lagrange, les Francas, les CNEA, la Ligue de l'enseignement, etc. Ceux-ci existent encore, certes, mais qui sont devenus une sorte d'annexe du club du troisième âge. Je le dis avec plus de prudence, parce que j'arrive à cet âge-là, et je suis donc de plus en plus tolérant et en compassion avec le troisième âge...

C'est une réelle difficulté. Il y a 20 ou 25 ans, lorsque le Conseil de développement se demandait à quelles instances il pouvait s'adresser pour faire venir des jeunes, il pouvait écrire à des instances qui existaient. Aujourd'hui, à qui peut-on écrire pour informer que le Conseil de Développement recrute et cherche des membres de moins de 25 ans ? C'est devenu très compliqué. Ayant une profondeur historique de 16 ans à la tête de mon école, je le vois aussi. Lorsque je suis arrivé, il y

avait des syndicats organisés, il y avait aussi des « jeunesses » ou des partis politiques. Aujourd'hui, il n'y a rien. Comme je l'ai dit dans les médias, mon mouvement social actuel est « gazeux ». Je précise que ce terme est un concept sociologique. Il n'y a pas de leader, pas de porte-parole, on vient un jour sans se déplacer le lendemain. C'est très compliqué. Il faut prendre cette difficulté en compte. Les instances ont besoin de personnes installées qui s'inscrivent dans la durée. Ensuite, je pense que nous avons à faire à des formes d'engagement proches du zapping, pour ceux qui s'engagent. C'est-à-dire qu'on s'engage de façon cyclique. On s'engage aussi sur des thématiques qui entrent difficilement dans... Ce sont les questions de transition écologique, ou d'égalité de genre. Ces thèmes occupent énormément de temps d'une partie de mes élèves les plus engagés. Je pense qu'il y existe des formes d'individualisme aussi. Je suis venu pour enchanter le monde, je ne veux pas faire le vieux rébarbatif, on peut malgré tout constater que le collectif n'est pas très à la mode. Le fait de se dire qu'on va consacrer gratuitement et bénévolement à un tel projet ou à une instance qui, malgré sa relative jeunesse, peut apparaître comme étant déjà rattachée à l'ancien monde, pour les plus jeunes. D'où la difficulté.

Il faut explorer des pistes. La durée du mandat par exemple. S'adresser à un jeune de 18 ans et lui proposer de s'engager pour une durée de quatre ans alors qu'il ne sait pas où il sera quinze jours plus tard, c'est un peu compliqué. Dans ce sens, ouvrir un mandat pour deux ans me semble une bonne idée.

Par ailleurs, le tirage au sort peut avoir du sens. Historiquement, depuis que les conseils de quartier et conseils de développement existent, le tirage au sort a un effet très attractif à court terme, et s'avère ensuite très décevant à moyen terme. Pour prendre l'exemple du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Michel CHARZAT avait lancé cette pratique il y a très longtemps. Il en avait fait beaucoup de publicité au départ, puisque c'était de vrais citoyens qui avaient été tirés au sort sur les listes électorales... 10 % des habitants n'y sont pas inscrits, les étrangers n'y figurent pas non plus... partir d'un tel document pour tirer au sort exclut de fait beaucoup de candidats.

Au départ, les gens étaient venus, mais il y avait ensuite un coût d'entrée dans le fonctionnement qui n'allait pas de soi. C'est-à-dire un coût de compréhension des enjeux notamment. C'est la raison pour laquelle je soulignais l'aspect baroque de votre conversation du début pour des personnes qui auraient été tirées au sort, qui n'auraient pas nécessairement compris pourquoi passer du temps à parler du fonctionnement d'une instance.

Les conférences citoyennes fonctionnent jusqu'au moment où le président de la République dit qu'elles n'ont servi à rien. Globalement, elles fonctionnent, mais c'est probablement parce qu'on se donne des moyens extrêmement importants pour garantir leur fonctionnement. C'est-à-dire que les personnes qui viennent sont indemnisées, leurs frais de déplacement sont pris en charge, il y a un énorme travail d'activation en faisant venir des conférenciers, des garants indépendants s'assurent que les conférenciers invités sont représentatifs. C'est un travail tout à fait remarquable.

L'un de mes amis a été le garant de la Conférence citoyenne sur le climat, mais le problème, c'est que ce sont de formidables exceptions. Comme d'habitude, il faut se demander dans quelle mesure il est possible de faire de ces formidables exceptions des modèles généralisables. Je ne pense pas que ça puisse être faisable. Il faudrait dans votre instance, par exemple, animer des week-ends pour faire monter les membres en capacité en faisant intervenir des spécialistes d'urbanisme, d'économie et des autres champs. D'abord, vous avez certainement d'autres choses à faire le week-end. Si au final, cette montée en capacité ou en expertise vous amène à rendre des rapports sur lesquels s'assoit l'autorité politique, cela devient rapidement décourageant.

C'est tout un ensemble de données. Je lis dans mes notes « crise profonde des structures d'encadrement et de socialisation », c'est ce que j'évoquais plus tôt. Hier soir, en sortant du cinéma, je suis passé devant ce haut lieu historique qui sera bientôt un musée : le siège du parti socialiste. Je suis tombé sur la sortie de réunion de jeunes socialistes qui quittaient la salle. Ils étaient cinq, je plaisante à peine. Il y a quelques années, c'étaient des dizaines voire des centaines de jeunes qui participaient. Le Mouvement des Jeunes socialistes (MJS) aurait envoyé un membre dans votre instance, ne serait-ce que pour écouter ce qui s'y dit.

J'ai également noté « évolution forte des attentes ». Moi-même je me retrouve en difficulté face à mes étudiants, je me sens face à cette réalité de rupture générationnelle. C'est-à-dire que j'ai l'impression qu'ils ont oublié les classes sociales au profit du genre, ils ont oublié certains enjeux. En termes de focalisation, mais leur engagement me semble très puissant pendant quelques semaines, puis réapparaît un an plus tard, sous une autre forme d'engagement. Au contraire d'une instance comme la vôtre qui suppose une forme d'endurance, une forme de continuité dans l'engagement, un travail régulier. C'est devenu assez compliqué. Je parle ici de ce que je perçois de la jeunesse estudiantine qui fait des études, qui est insérée, qui est inquiète de l'avenir pour des questions de transition écologique, mais pas pour des raisons d'insertion professionnelle.

### **Madame Béatrice AUXENT**

Tout ce constat ne s'applique-t-il qu'aux jeunes selon toi ou bien nous sentons-nous tous concernés ?

### **Monsieur Pierre MATHIOT**

Je pense en effet que ce constat s'applique à tout le monde.

### **Madame Béatrice AUXENT**

Je me dis que c'est alors un questionnement général.

### **Monsieur Pierre MATHIOT**

Je ne connais pas vraiment les personnes ici présentes, mais je me dis qu'elles sont là en grande partie parce que ce sont des personnes qui ont été engagées ou le sont encore. Du moins, c'est ce que je pense. J'imagine que, selon elles, le fait de s'engager ici, comme je le fais moi-même en intervenant, fait que nous participons d'un monde qui est peut-être en train de disparaître avec des personnes engagées dans des causes diverses (syndicales, politiques, professionnelles, etc.), et qui considèrent que s'engager dans un collectif tel que le Conseil de Développement de la Métropole Européenne de Lille participe d'une forme de continuité d'un parcours personnel au service du collectif. Je pense que c'est en crise, ça me paraît évident. Nous nous retrouvons désormais face à des problématiques d'individualisation du rapport au monde, qui sont probablement les plus grandes victoires des thèses néolibérales. Ce n'est pas tant le désengagement de l'État. Les valeurs individuelles ont pris le dessus. Je vois que je suscite une réaction.

### **Madame Christine JUBIN**

S'agissant des nouvelles formes d'engagement, dans un effet de mode, on voit beaucoup de jeunes qui font des études supérieures, et s'engagent par la suite dans des choses concrètes. Je pense que des instances d'engagement telles que les Jeunesses du parti socialiste ou le Conseil de Développement de la Métropole Européenne de Lille où l'on ne fait rien de concret d'un point de vue très opérationnel, même si nos actions peuvent s'avérer concrètes à plus long terme, sont peut-être des structures qui n'intéressent plus les jeunes. Je fréquente des jeunes provenant de différents milieux, et je leur reconnais une belle forme d'engagement, dans des actions très concrètes, très ancrées sur le terrain.

## **Monsieur Pierre MATHIOT**

Olivier GALLAND est un sociologue qui s'intéresse à la jeunesse et il a donné un entretien la semaine dernière au journal *Le Monde*. Je pense qu'il faut regarder cette question d'un point de vue quantitatif. Lorsqu'on a évoqué l'engagement de la jeunesse dans les Vendredis autour de la transition écologique... En réalité, il n'y avait pas tant de monde que cela qui s'engageait à l'échelle des centaines de milliers de jeunes en France. C'était en plus très situé socialement.

Vous avez raison, des personnes plutôt très diplômées font des choix politiques personnels dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. La question qu'il faut se poser, c'est la représentation de ces jeunes. Combien sont-ils ? On s'émeut d'un élève qui sort de HEC et préfère se diriger vers ce type de projet plutôt que vers les marchés financiers, mais cela ne représente pas grand-chose. C'est infime. La meilleure preuve, c'est qu'on en parle parce que c'est rare. On fait un reportage sur un élève sortant de HEC et qui décide de devenir boulanger dans un petit village. On le touche comme si on touchait Dieu, mais tous ses copains sont partis faire des affaires.

Vous avez raison : on a besoin de s'engager dans des actions dont ils verront la traduction concrète assez rapidement, plutôt que dans une démarche qui leur apparaîtra très intellectuelle ou un peu déconnectée, dont les conclusions peuvent certes être intéressantes, mais sous-tendues par le « So What ? ». Je pense qu'on a à faire à des individus qui préfèrent s'engager dans des petites choses qui vont avoir des conséquences concrètes à court terme, plutôt que dans des actions gazeuses, ou qui ne donnent pas de résultats concrets pour eux directement.

## **Monsieur Jean-Damien GUILLOY**

Je souhaiterais revenir sur l'évocation de ces « soucoupes volantes » qui arrivent sur le territoire, qui font leurs études, et qui semblent vaporeuses. J'ai l'impression qu'il y a des niches de jeunes qui sont dans des formations professionnalisantes, et qui se retrouvent dans leur formation à chercher des jobs qui correspondent à leur formation. Parce que j'y suis passé, je pense à l'architecture, mais aussi au paysage, peut-être même au journalisme parce qu'ils peuvent faire des piges et qui vont s'installer dans ce territoire et vont avoir d'en connaître un peu plus. Il me semble que venir comprendre comment marche une métropole, ce qu'on y fait, il me semble qu'une instance comme la nôtre pourrait tenter de capter ces personnes-là. C'est une piste que je lance. Ce que vous appeliez « monter en capacité » plus tôt pourrait les intéresser durant leurs études.

## **Monsieur Pierre MATHIOT**

Il ne s'agit pas simplement d'être dans la déploration et le découragement ou s'arrêter à la question « Que faire ? » comme disait Lénine, mais je pense que le Conseil de Développement pourrait en effet prendre l'initiative d'une espèce d'appel à candidatures autour d'un sujet ou d'une série de sujets, qui concernent le territoire, mais qui peuvent parler aux plus jeunes, sur la base d'un appel à candidatures.

Dans mon école, nous avons un gros programme d'accompagnement de jeunes de catégories populaires, notamment au collège, et nous les faisons travailler sur des projets ancrés sur le territoire. Ils sont inscrits dans tel collège, on leur demande de réfléchir, et ça marche bien, et c'est un moyen de ferrer le poisson. On pourrait imaginer une sorte de présentation devant un jury constitué par les membres du Conseil de Développement. Les enfants viendraient faire une présentation.

Vous dites que l'architecture ou le journalisme sont des formations professionnelles... je n'entends pas la même chose par ce terme, moi j'entends plutôt bac professionnel. Architecture ou journalisme, ça reste un niveau d'étude bac + 5... n'oublions pas que sur notre territoire, nous avons des formations au bac pro très présentes. J'avais d'ailleurs suggéré de vous tourner vers ce public-là, parce que ces personnes viennent d'un milieu social modeste. Vous savez qu'en France la voie

professionnelle est une orientation punitive. Vu le futur de ces personnes, ce public a plus de chances de rester sur le territoire, au contact de problématiques très concrètes, par exemple un adolescent inscrit dans le lycée hôtelier de Fives va peut-être devenir pâtissier... Les idées me viennent en parlant, mais il serait peut-être pertinent de se mettre en contact avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Nous sommes à sa rencontre, et elle a d'énormes problématiques de recrutement d'apprentis. Dans ce cadre-là, pourquoi ne pas faire des appels à projets conjoints ? S'il y en a un pour cinquante qui se décide à rejoindre votre conseil, ce serait une belle nouvelle. Il faudrait faire en sorte que pour ces enfants, le Conseil de Développement, et au-delà la Métropole Européenne de Lille, existent. Il faut reconnaître ce qui est : quand un jeune passe devant la Métropole Européenne de Lille, il ne sait pas du tout ce que c'est. Lui donner cette connaissance serait alors déjà une forme de victoire.

### **Monsieur Jean-Damien GUILLOY**

Quand je parlais de formation professionnelle, je pensais à ces études dans lesquelles il faut faire du concret en lien avec le territoire. Les étudiants en médecine sont internes par exemple. Ces études qui font qu'on peut s'interroger sur ce qui se passe au-dessus. Ce n'est pas tout à fait Sciences Po.

### **Monsieur Pierre MATHIOT**

Mes étudiants de quatrième année doivent tous rédiger un rapport d'expertise, une sorte de mémoire. Je les fais travailler sur des sujets très concrets comme « La maison à 1 euro à Roubaix », Et c'est souvent à cette occasion que je découvre que les étudiants ne connaissent pas le territoire, parce qu'ils ne sont pas d'ici. Je vous relate une anecdote. Nous avons 300 abonnements quotidiens au journal *La Voix du Nord*, nous sommes descendus à 50 abonnements, puisque personne ne s'en emparait. Les étudiants sont présents la semaine, ils restent entre eux. Ils rentrent chez leurs parents le week-end. Je ne veux pas leur reprocher. Il faut vraiment étudier ce qui pourrait leur permettre de s'ancrer sur le territoire.

### **Monsieur Thierry LEFEBVRE**

J'habite à Villeneuve-d'Ascq depuis de nombreuses années, j'ai étudié à la Cité scientifique, et j'ai toujours été surpris qu'il y ait relativement peu d'étudiants qui habitent dans cette ville. Moi-même j'habitais à Lille à l'époque, et je suis surpris du peu d'intérêt qu'ont les élus de la Ville pour l'université au sens large. Comme vous le dites, la majorité des étudiants viennent d'ailleurs et ne sont pas des électeurs potentiels. Je pense alors que le manque d'intérêt des élus politiques est légitime vis-à-vis des étudiants au sens large, ou au moins vis-à-vis de ceux qui ne résident pas dans la Métropole Européenne de Lille.

Par ailleurs, je pense qu'avec la génération Z, il y a une dimension assez large, voire internationale, de société qui existait sans doute moins de notre temps. Je dirais qu'il y a un intérêt pour le monde économique, le monde de l'entreprise, même dans l'économie sociale et solidaire. Je fais personnellement partie de comités d'agrément au réseau Initiatives. Je vois énormément de porteurs de projets qui créent des entreprises de tout type, qui ont 20 ou 21 ans, et qui sortent à peine de leurs études. C'est un phénomène un peu anglo-saxon vis-à-vis du monde de l'entreprise là où les générations précédentes réagissaient différemment. Dans ma génération, je pense que 70 % d'entre nous voulaient devenir fonctionnaires. Ce n'est plus du tout le cas. Je pense qu'il y a un intérêt pour le monde économique, voire sociétal ou socioéconomique, plutôt que politique.

Ensuite, je pense qu'il faut écouter cette génération. Le message que passe Greta Thunberg est entendu par les jeunes. Cela peut paraître un peu violent lorsqu'elle dit aux hommes politiques « Honte à vous », lorsqu'elle les incite à écouter les scientifiques, je pense que de nombreux jeunes suivent cette dimension-là. Je pense que cette génération Z est fondamentalement différente des

boomers, mais aussi de la génération Y, voire de la génération X. Bien sûr, chaque génération est différente de celle qui la précède.

### **Monsieur Pierre MATHIOT**

Je n'avais pas connaissance d'une génération X.

### **Monsieur Thierry LEFEBVRE**

Je pense que vous avez connaissance de ces différentes générations.

### **Madame Béatrice AUXENT**

Pouvez-vous préciser ?

### **Monsieur Thierry LEFEBVRE**

Ce sont les jeunes nés vers 1995.

### **Monsieur Pierre MATHIOT**

Ceux nés au croisement du changement de siècle et de millénaire. Vous avez raison, je pense que, parmi les enjeux, l'enseignement supérieur, qu'il soit public ou privé, n'est pas du tout intégré au territoire. Certains choix politiques ont été faits pour extraire les campus. Je pense que certains d'entre vous ici sont au courant de cette erreur historique. Il y a une espèce d'emprise foncière énorme sur Villeneuve-d'Ascq entre l'ex-Lille 1 et l'ex-Lille 3. On a vraiment l'impression de soucoupes volantes, avec cette extra-territorialité. À Lille c'est un peu pareil : la Catho est dans son quartier. Notre école est un petit campus en centre-ville, mais à taille humaine. Cela pourrait être un chantier pour vous...

Encore une anecdote : l'Institut Montaigne est en train de faire une étude à laquelle j'ai participé et qui ne devrait pas tarder à paraître portant sur l'emploi dans la Métropole Européenne de Lille. D'abord, ils ont été très surpris lorsque je leur ai annoncé que 46 % de l'emploi dans la Métropole était de l'emploi public et associatif. Évidemment, en tant qu'Institut Montaigne, ils pensaient que c'était de l'emploi privé. Je leur ai aussi montré que l'enseignement supérieur public représente 80 000 étudiants et 9 000 salariés. C'est énorme. On ne les voit pas. Il y a là un réel enjeu majeur entre l'emprise foncière, le nombre d'étudiants, le nombre de salariés... Entre les enfants et les personnels, toutes catégories confondues, Université Catholique de Lille et en plus le public, cela regroupe plus de 200 000 personnes. On a pourtant l'impression que cela ne prend pas sur le territoire. C'est un enjeu majeur. Je ne sais pas si dans votre conseil il y a un représentant ès qualités de l'université, je ne trouve pas ça normal. J'entends qu'il y a quelques universitaires, mais ceux-ci viennent à titre personnel. Si vous voulez trouver des jeunes, vous savez où il y en a. Vous avez raison, ils sont peu nombreux à voter ici, donc on ne s'en occupe pas.

### **Monsieur Paul NAYRAL DE PUYBUSQUE**

Est-ce qu'on ne pourrait pas dire la même chose pour Bordeaux, Nancy ou Toulouse ? L'étudiant est de passage, il a choisi telle école, et ne cherche pas à faire fonctionner le territoire, sauf s'il en est originaire. Vous parliez au début de votre intervention de « la jeunesse en marge ». On en est venu aux étudiants du BTS jusqu'à l'EDHEC qui est à l'autre extrême. On a très peu parlé de tous

ceux qui travaillent dans les PME/TPE, tous les employés de la Fonction publique, ceux qui travaillent à la SNCF, ceux qui sont employés dans la grande entreprise locale, et qui sont le public des émissions de prime time télévisées le soir de 19 h 30 à 20 h 30. Ce sont des locaux, et on les oublie toujours. On parle de ceux qui sont à la traîne, on parle de ceux qui sont sur une bonne trajectoire, et le milieu n'intéresse personne.

### **Monsieur Pierre MATHIOT**

Je pense que ceux dont vous parlez ont plus de 25 ans. Il faudrait mener une enquête sur ceux qui sont déjà en activité et qui ont moins de 25 ans. Je pense qu'ils sont encore dans des problématiques de difficulté de logement, parce que c'est un point de tension, etc. À part quelques exceptions, je pense que ces jeunes ne sont pas dans un état d'esprit disponible à un tel engagement dans votre conseil. Je me répète, mais pour consacrer une soirée pour venir ici, pour participer à des groupes de travail, soit il faut avoir une culture militante, être engagé depuis l'âge de 12 ans. Soit il faut être installé dans la vie, or je pense que du fait de l'élévation de l'âge moyen d'entrée dans la vie active stable, ce n'est pas avant 25 ans. Je pense que les jeunes qui ont quitté le système scolaire sans diplôme ou avec un BTS c'est-à-dire vers 20-21 ans, au vu de la faiblesse relative de leur titre scolaire, ils ont un peu de mal à se stabiliser dans leur vie professionnelle, en passant par de l'intérim ou des CDD, occupant des emplois aux salaires relativement faibles. Ils se retrouvent avec du mal à se loger. L'hypercentre de la Métropole Européenne de Lille est très cher, c'est devenu la catastrophe du fait du nombre d'étudiants qui cannibalisent les logements.

Je vais vite, mais je pense que ceux-là sont davantage disponibles avant 25 ans, puisqu'ils s'installent dans la vie, prennent un rythme qui va leur permettre éventuellement de dégager du temps de cerveau disponible pour s'engager. Le spectre 18-25 ans concerne, à mon avis, des jeunes en étude ou en galère.

### **Monsieur Paul NAYRAL DE PUYBUSQUE**

À ce moment-là, ils vont s'engager dans leur commune. Dans tous les conseils municipaux, il y a toujours des personnes de cette tranche d'âge, parce qu'elles connaissent leur commune, il y a des relais. La Métropole Européenne de Lille ne représente rien pour eux, alors ils se tournent vers leur commune.

### **Madame Stéphanie LAMARCHE PALMIER**

En vous entendant, je me demande ce qu'il y a avant le Conseil de Développement. Pour ceux qui ne savent pas ce que nous faisons et qui me demandent, je réponds parfois pour simplifier : c'est comme le CESER ou le CESE, c'est une espèce de conseil de sages.

Finalement, pour arriver à cette approche de la vie, pouvoir réfléchir à des choses sans être certains que cela va être utilisé, mobilisé ou approprié, il faut avoir une forme de confiance ou de désintéressement, d'autant plus si on est bénévole.

Qu'est-ce qui se passe avant ? S'agissant de la concentration ou de la question de l'âge, nous disions plus tôt que souvent nous avons tous connu une première expérience qui nous a amenés quelque chose, qui nous a fait vivre quelque chose. J'aimerais renvoyer la question, non seulement à l'enseignement supérieur, mais à ce qui se passe dans les lycées et dans les collèges : comment faire l'expérience de ce que la relation dans un groupe peut amener ? Comment se baser sur une première approche du collectif ou d'une représentation ? Si en étant délégué de classe on a l'impression de perdre son temps et de ne servir à rien, on ne va pas forcément renouveler l'expérience, et en voyant une annonce du Conseil de Développement, il y a peu de chances qu'on le rejoigne. Si au contraire, les expériences précédentes ont permis d'avoir une meilleure relation

avec ses collègues ou même de faire avancer des situations sur lesquelles on était impliqué, il y a peut-être plus de chances qu'on s'engage par la suite de façon plus désintéressée.

### **Monsieur Pierre MATHIOT**

Vous avez donné la réponse. Globalement, quand on est élu au conseil d'administration d'un collège, ou dans un conseil de la vie lycéenne, ce sont des instances créées par le ministère de l'Éducation nationale. Ce n'est pas vraiment approprié, sauf si on tombe sur un principal de collège ou un proviseur qui a passé son BAFA, qui a un passé d'animateur de colonies de vacances et qui trouve l'engagement très important, mais ça reste exceptionnel. Ces instances existent, on élit des personnes, et les expériences que partagent les enfants ne sont pas extraordinairement enrichissantes. Ils ressortent de là découragés. Il en va de même pour les conseils municipaux d'enfants. Deux de mes filles y sont allées. Lorsque l'une d'entre elles m'a dit qu'elle ne voulait plus s'y rendre, je lui ai demandé de présenter une lettre de démission. Elle avait alors écrit au maire du village pour lui dire qu'un tel conseil ne servait à rien et que c'était une instance inventée par le maire pour préparer les électeurs pour la suite. Ce n'était pas totalement faux. Il faudrait d'ailleurs faire une étude sur les jeunes qui ont été évoqués, ceux de la jeune vingtaine qui sont présents dans les conseils municipaux. Souvent, ce sont des personnes qui passaient par là, qui étaient inscrites à l'école de musique. Ce sont des jeunes qui ont déjà des trajectoires. En France, nous ne sommes pas très à l'aise avec tout ce qui relève de la démocratie participative. Les conseils collégiens, les conseils lycéens, votre conseil ici, sont des instances consultatives qui éclairent la décision publique. Dans un collège ou un lycée, un proviseur n'a pas envie que des gamins de 15 ans éclairent sa décision. Il faudrait allumer la lumière très fort. C'est vrai que ces instances n'ont pas beaucoup de conséquences.

Encore une anecdote : lorsque je me suis occupé de la réforme du baccalauréat et que je me suis retrouvé avec le Conseil national de la vie lycéenne, c'est-à-dire avec des élus d'élus, dont le grand leader était Louis BOYARD. C'est le benjamin de l'Assemblée nationale, qui a 22 ans, élu de Seine-Saint-Denis aux couleurs de La France Insoumise. Il avait alors 17 ans, quand j'avais l'impression qu'il en avait 45. Il était déjà au fait des manœuvres d'appareil... Je me disais que ceux qui arrivent au bout de ce parcours de ce cursus honorum ne sont pas ceux avec lesquels on aura envie de travailler par la suite. Ce sont des personnes qui ont déjà pris les tics politiques, ils sont vieux avant l'âge. Ces jeunes-là se retrouvent ensuite à Sciences Po. Je les récupère dans mon école.

### **Monsieur Alexandre HRYSZKIEWICZ**

Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que les jeunes sont certainement moins engagés. En revanche, je les vois très engagés sur Internet. Il y a de nombreuses communautés, de nombreux influenceurs, ils interagissent avec parfois des centaines de milliers voire des millions de followers pour certains. Je me pose la question : le Conseil de Développement aurait-il davantage de succès s'il était présent sur TikTok, sur Twitch ou dans le métavers ?

### **Monsieur Pierre MATHIOT**

Vous avez raison. On parle là de vieilles institutions, même mon école. Il y a quelques années, je pensais qu'être sur Facebook était ce qui se faisait de mieux. Pour des boomers comme moi, c'est très bien, mais les étudiants me font remarquer qu'il faut être présent sur Instagram, il faut twitter. Nous sommes dans une période de mouvements sociaux et de grève, alors j'adresse des messages à la communauté. Il faut maintenant les diffuser via Instagram et Twitter. Si on envoie un e-mail, il n'est pas lu. Les e-mails et Facebook sont devenus des usages pour des personnes d'un certain âge. Le problème, c'est qu'une fois qu'on a un compte Instagram, il faut l'alimenter fréquemment de contenus nouveaux. Je ne suis pas sûr que le Conseil de développement soit en mesure de mettre quotidiennement un ou deux contenus sympas.

Vous avez raison : dans une campagne d'appel à candidats ou de proposition d'un petit concours, il ne faut pas communiquer sur le site internet de la Métropole Européenne de Lille sans quoi ça ne donnera rien. Pour cela, il faut passer par ces médias, ou s'appuyer sur des jeunes qui savent s'y prendre. Dans mon école, nous avons un Master Communication, si vous voulez réfléchir à ce point, je vous livre une équipe d'étudiants à qui vous confiez la mission d'agir sur les réseaux sociaux pour faire connaître le Conseil de Développement, je pense qu'ils seront en mesure de vous faire des propositions d'autant plus éclairées qu'eux-mêmes vont réfléchir avec leurs propres standards.

### **Madame Béatrice AUXENT**

Nous prenons.

### **Monsieur Messaoud CHAYANI**

J'é mets trois remarques à la suite de ce qui vient d'être dit. D'abord, vous avez qualifié la jeunesse de baroque. Pour être très provocant, je demanderais : n'est-ce pas la Métropole Européenne de Lille qui serait baroque et non les jeunes ?

Ensuite, on parle des jeunesses et vous avez principalement parlé des grandes écoles qui passent notamment par leurs classes préparatoires, avec peu de places pour les autres. Au niveau de la Métropole Européenne de Lille, les grandes écoles représentent beaucoup d'étudiants, mais vous l'avez dit, d'étudiants ne provenant pas de la région. Au niveau de l'université, certains étudiants sont originaires de la région, mais pas non plus autant que ça. Se pose alors la question de savoir à quelle jeunesse on s'adresse. Si le Conseil de Développement veut attirer des jeunes provenant de la Métropole Européenne de Lille comme c'est désormais inscrit dans le règlement intérieur, il faudrait plutôt aller chercher au niveau des lycées qui forment les BTS. Enfin, je qualifierais l'engagement des jeunes comme étant pluriel et cyclothymique. Peut-être est-ce seulement que les jeunes ont un rythme différent du nôtre, et que nous ne savons pas nous adapter à leur propre rythme.

Ces trois remarques me semblent importantes parce qu'elles éclairent le décalage que vous soulignez entre nous et ceux à qui nous voulons nous adresser, entre nous et ces jeunesses.

### **Madame Emmanuelle LESQUIEN**

Je suis avocate et je travaille à Roubaix. Je me pose vraiment la question de ce qui relève de défauts de notre pays à nous, en France, non pas tant sur la relation que nous avons aux jeunes, mais sur la relation que nous entretenons avec le pouvoir, de manière générale. Pour être plus précise, je pense que la question de l'attractivité est majeure pour notre conseil. Nous avons nous-mêmes perdu des membres de notre conseil qui ont eu le sentiment que ce que nous faisons ne servait à rien, que de toute façon le politique ne nous écoute pas. J'ai l'impression que nous vivons en France dans une société où le principe de la suprématie de la majorité sur une minorité qui n'est pas légitime à participer à une production de lois ou de règles, du seul fait qu'elle est minoritaire, me semble très français. Je m'intéresse beaucoup à l'Allemagne. Là-bas, la concertation est centrale dans la production du collectif et de règles qui seront acceptées par tous. Je pense que si on explique aux jeunes que la production du Conseil de Développement est d'expertise citoyenne. Si le jeune a des doutes sur l'efficacité ou la capacité du politique à entendre ou même s'inspirer de ce que nous avons produit, il ne nous rejoindra jamais. Je trouve que la communication est très importante, mais n'oublions pas que c'est un moyen et non une fin en soi. Ce n'est pas parce que nous communiquerons bien que nous leur donnerons envie de venir. Je suis sûre que vous avez beaucoup travaillé sur ce point : n'est-ce pas très français d'avoir un système politique qui fait qu'en réalité on ne s'engage pas parce qu'on se dit que ça ne sert à rien ?

## **Monsieur Jean-Damien GUILLOY**

Je continue ma perspective sur ces personnes que nous pourrions capter malgré tout parce qu'elles viennent faire leurs études ici et sont obligées de travailler en même temps où elles rencontrent les gens du Nord. Le problème, c'est l'utilité. Il s'agit de montrer notre utilité. C'est ce qui vient d'être dit. J'ai l'impression que le maître-mot pour viser ces gens-là, c'est ce qui a été appelé « la montée en capacité ». Je pense que les élus auraient tout intérêt à dire notre utilité auprès des jeunes. J'ai l'impression que si nous appelons des jeunes, nous aurons de la difficulté à leur prouver notre utilité en leur montrant tous les rendus que nous avons faits. Seul le politique pourra acter notre capacité, notre utilité dans tout le système de décision. Je prônerai pour qu'il y ait une rencontre avec des politiques et les jeunes que nous aurions pu capter et attirer.

## **Monsieur Pierre MATHIOT**

Je pense qu'il faut sérier l'objectif. Je suis d'accord avec ce qui a été dit : la jeunesse qui va rester sur le territoire, en large majorité, c'est plutôt la jeunesse des cycles d'études courts. Une fois terminées leurs études, les élèves des grandes écoles s'en vont, et vous avez raison, les étudiants inscrits à l'université sont davantage originaires de la région et vont ensuite quitter la Métropole Européenne de Lille. Le public auprès duquel il serait le plus efficace de s'adresser, ce serait les bacheliers, parce que vous investissez pour la suite, et les BTS et IUT, qui sont un public de la Métropole Européenne de Lille et qui continuera à y travailler. Il faudra que je revienne pour parler de sciences politiques et de la culture du pouvoir, mais disons qu'en France, nous avons encore une culture très monarchique du pouvoir. Je pense que nous ne nous sommes pas encore remis de la décapitation de Louis XVI. Au fond, nous nourrissons même une dimension un peu thaumaturgique du pouvoir. Le monarque transforme le plomb en or, comme nous en avons un en ce moment, même s'il transforme plutôt le plomb en plomb... Nous avons cette dimension-là qui nous prive de la concertation et de la fabrication du compromis social-démocrate.

On considère en effet que, dès lors que l'on cherche à fabriquer un compromis, on est déjà en train d'accepter d'en rabattre par rapport à son autorité et à sa puissance. Si on ajoute le fait que ceux qui nous dirigent ont fait à peu près les mêmes études que moi, c'est-à-dire de très grandes écoles dont ils sortent en se sentant très légitimes, et se considèrent alors comme investis d'une mission quasi divine, en plus du suffrage universel qui les valide... Je vous laisse imaginer le cocktail explosif. Effectivement, en Scandinavie, en Allemagne, même s'il ne faut pas systématiser, on observe que paradoxalement, même en Espagne ou en Italie, l'absence de majorité parlementaire stable a contribué à construire une culture politique du compromis. Y compris avec des personnes avec lesquelles on n'a pas envie de passer des compromis. Il ne faut pas que je m'éloigne de mon sujet. Ce qu'on avait perdu jusqu'à la majorité relative que nous vivons actuellement, c'est que depuis 1958, les majorités parlementaires permettaient au président de la République de faire ce qu'il voulait, sauf quelques très rares exceptions comme les cohabitations. Au fond, nous avons en effet perdu cette culture parlementaire du compromis et de la discussion, parce que le pouvoir n'en a jamais vraiment eu besoin.

Vous citez l'Allemagne : évidemment c'est un pays qui a l'habitude de grandes coalitions. Ils ont davantage l'habitude de s'écouter d'une part, mais il y a aussi une culture de la relation au monde syndical qui est totalement différente de ce que nous connaissons en France. Si en Allemagne les syndicats disent au Chancelier qu'ils vont bloquer le pays, au vu de la qualité de leur caisse de grève, ils peuvent en effet payer pendant un mois tous les salariés à salaire normal, quand en France on se félicite d'avoir une caisse de grève à 13 000 euros, ce qui est le cas de l'université. Cela nous met en grande difficulté, mais, toutes choses égales par ailleurs, c'est le cas dans toutes les instances, y compris probablement dans votre conseil.

## **Madame Béatrice AUXENT**

Est-ce que dans d'autres pays la démocratie participative ou contributive existe et de quelle manière ? Est-elle plus intégrée, plus permanente ?

## **Monsieur Pierre MATHIOT**

Si on fait un peu de culturalisme, on dira qu'elle est plutôt présente dans les sociétés de culture protestante. Nous avons un peu de culture protestante en France, mais nous avons tous été massacrés à la Saint-Barthélemy. Je viens de Montbéliard, l'enclave luthérienne française. Je ne suis pas protestant, parce que pour éviter de se faire tuer, ma famille s'était reconvertie au catholicisme, ce qui est un bon exemple de pragmatisme. Aux États-Unis ou au Canada on retrouve des instances comme celle-ci. Cela se construit vraiment dans la durée, alors que le problème en France, c'est que ces instances ont été créées à un moment donné non pas parce que le politique voulait sincèrement s'en inspirer, mais a pensé cela comme un pansement à la crise de la participation démocratique. À un moment, on s'est aperçu que les Français étaient en train de s'éloigner de la participation démocratique, ils ne votent plus. Que faire pour les faire revenir aux urnes ? Inventons des instances comme les conseils de quartier, mais prenons garde à ce qu'ils ne deviennent pour autant pas des contre-pouvoirs ou des instances de formation de personnes qui viendront par la suite se présenter contre nous aux élections. Le risque est de se former et ensuite de se sentir suffisamment fort pour monter se débarrasser de ceux qui étaient au pouvoir. Une fois de ce côté-là, il s'agit de se débarrasser de l'instance qui a permis d'en arriver à ce poste. Je dirais que quelque chose n'est pas clair dans l'origine de ce genre d'instances.

## **Monsieur Francis DANVERS**

J'ai été passionné par l'exposé de Pierre MATHIOT, et je partage quasiment toutes ses analyses. J'aimerais l'interroger sur sa métaphore du gaz. On sait qu'il y a une période historique : du solide, du liquide, et du gaz. Je rappelle la dimension asphyxiante du gaz, mais peut aussi avoir, dans certains cas, une dimension euphorisante. Ce qui caractérise le gaz c'est qu'il est insaisissable. À travers cette remarque, je me pose une question plus centrale : qu'est-ce qui nous fait encore rêver aujourd'hui ? Je pense que c'est très important que la Métropole Européenne de Lille se saisisse de notre imaginaire et pas seulement de nos besoins symboliques, matériels, d'études, de récit social, etc. Je ne citerai pas Gaston BACHELARD, mais il pourrait nous aider. J'aimerais obtenir une analyse sur ce qui se passe, qu'est-ce qui fait que, jeunes ou moins jeunes, hommes, femmes, etc., nous allons voir des séries pendant 15 jours ou trois semaines ? Lille a construit une image de capitale internationale des séries. Qu'est-ce qui se joue dans cette passion des séries ? Qu'est-ce qu'on y recherche ? Qu'est-ce qu'on a envie d'y trouver ?

## **Monsieur Pierre MATHIOT**

Le contournement de la réalité et la fiction. Quand j'évoquais le terme « gazeux », je parlais plutôt de mouvements sans ancrage, sans affiliation, sans leader, sans porte-parole, et qui ne sont pas faciles à gérer. Lorsque quarante étudiants bloquent mon école et que mille autres veulent rentrer, que je leur demande à qui je peux m'adresser, et qu'ils répondent que je dois m'adresser aux quarante à tour de rôle. Alors j'appelle la police, ce qui est une manière de s'adresser à une instance qui a un chef. Je plaisante. Si on se met du côté de la jeunesse, je me souviens quand j'avais l'âge de mes étudiants. La seule crainte que nous avions c'était de trouver du travail. Les années 1980 étaient une période où l'on découvrait le chômage de masse, etc.

Aujourd'hui les plus jeunes sont pris dans une problématique de la finitude du monde, en plus de la COVID-19 qui leur est tombé dessus. En termes de difficulté à se projeter et à rêver un peu, je me mets à leur place, je peux les comprendre. J'ai moi-même des enfants, qui sont certes un peu plus âgés. Je peux comprendre la vague des séries comme étant une manière de sortir du monde réel

pour se retrouver dans un monde fictif, parfois très réaliste, qui permet de redonner du sens à une vie dont on a l'impression qu'on n'a plus prise sur elle. C'est bien le problème. Nous sommes ici entre boomers. Cette jeunesse-là a pris conscience de certaines choses, et nous serons morts quand ils auront très chaud. Honnêtement, je pense que cela peut expliquer des formes de radicalité, des formes de peur, et peut-être des formes de non-engagement dans des sujets qui peuvent leur apparaître comme étant assez communs alors même qu'il fait chaud et qu'on va en mourir sans tarder. C'est une jeunesse grave emprunte de stress.

### **Monsieur Paul NAYRAL DE PUYBUSQUE**

Ne pensez-vous pas que ce qui touche les plus jeunes et jusqu'à notre génération, c'est que dans le discours du politique, il y a de plus en plus un discours qui tourne autour de deux idées. Je vais prendre soin de vous, je vous protège parce que je suis un peu au-dessus de vous. Je vous donne par ailleurs des choses quasi gratuites pendant 15 jours, comme les séries. Ce qui a disparu, c'est cette notion de peuple souverain. Aujourd'hui, on a l'impression qu'on nous dit : « vous êtes protégés, animés, mais je suis le souverain, parce que moi je sais. Les choses sont tellement complexes, que seul moi sais ».

### **Monsieur Pierre MATHIOT**

Il y a en effet eu tout un mouvement autour du « Care » ou de l'attention. On en parle beaucoup moins. Parler du soin, c'est peut-être dire qu'on ne peut pas parler d'autre chose, et dire en gros « vous allez mourir, mais ça va bien se passer ». Pour défendre le politique, mais je ne veux surtout pas défendre M. Macron, je dirais que nous traversons des moments où il est tellement difficile de décider à un moment où le politique considère qu'il fait face à des injonctions tellement contradictoires et complexes en venant de la population, qu'il fatigue. Il y a une vraie difficulté à créer une décision commune parce que chacun émet des avis et des vœux différents. Le politique, fatigué, s'empare du sujet et décide pour tous. Il peut y avoir cette tentation.

Modestement, au niveau de mon école lorsqu'il s'agit de gérer un mouvement social, vous dire le nombre de personnes qui sont présentes pour vous dire ce qu'il faut faire est ahurissant. Lorsque vous proposez à ces personnes de tenir votre place, alors il n'y a plus personne. Je pense que c'est une caractéristique très française. Dénoncer tous ces nuls qui nous dirigent, qui ne comprennent rien, qui sont mauvais et ne savent pas ce qu'il se passe, et pour autant personne ne s'engage.

Je le constate à mon modeste niveau, je l'ai vu avec les profs lors de la réforme du bac. C'est fantastique cette capacité à dire ce qui ne va pas, à dire ce qu'il faudrait faire, mais à ne pas s'engager, parce que dès lors qu'on s'engage, je reconnais que c'est un environnement compliqué. On se fait tirer dessus sur les réseaux sociaux dont nous parlions plus tôt. Même moi, à mon modeste niveau, j'en suis à mon troisième dépôt de plainte aujourd'hui pour menace de mort. C'est délirant, tant d'insultes sur les réseaux sociaux, venant de professeurs. Quand je clique sur le profil de celui qui me traite de « connard », je vois qu'il est prof de lycée.

Quand on est du côté du manche, c'est devenu très compliqué. Alors, de les entendre tous, on peut être tenté de décider à leur place, parce qu'ils ne sont pas capables de produire du commun, on y va à leur place, et je pense que c'est la posture du Président Macron en ce moment.

### **Madame Béatrice AUXENT**

Je souhaiterais savoir s'il y a des personnes âgées de moins de 30 ans dans la salle. J'ai envie de leur donner la parole.

### **Une jeune intervenante**

J'ai 16 ans, je suis en classe de première, je suis présente parce que mon père m'a proposé de venir.

### **Madame Béatrice AUXENT**

Merci d'être présente. Que ressentez-vous de tout ce que nous avons dit ? Quelle est votre notion de l'engagement ?

### **Une jeune intervenante**

Je me demande pourquoi il ne serait pas possible de s'engager dès 16 ans. C'est un âge auquel on est au lycée, et on a alors plus de temps que si on était étudiant dans le supérieur. Au lycée, on étudie là où on habite, on a alors tendance à s'intéresser davantage à son territoire qu'au moment des études supérieures, où l'on quitte son lieu d'origine pour un autre territoire, dans lequel on ne se voit pas forcément rester non plus.

### **Madame Béatrice AUXENT**

J'entends cette notion d'usager-citoyen de la Métropole Européenne de Lille parce qu'on vit sur le territoire.

### **Une jeune intervenante**

Le sentiment d'appartenance est peut-être moins fort que lorsqu'on est étudiant dans le supérieur et originaire d'ailleurs.

### **Monsieur Antoine SANTES**

J'ai 16 ans, je suis en classe de première. Je suis venu ici en découverte, c'est intéressant, mais c'est vrai que je n'ai pas vraiment entendu parler de ce que vous faites ici. C'est sans doute une question de communication.

### **Madame SANTES**

Ce n'est pas au programme d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ?

### **Monsieur Pierre MATHIOT**

C'est une nouvelle spécialité très intéressante que les élèves me doivent par ailleurs.

### **Madame SANTES**

C'est en effet un très bon apport. Mes deux enfants l'ont suivi, et c'est vrai que c'est bien.

### **Madame Béatrice AUXENT**

De quoi s'agit-il exactement ?

### **Monsieur Pierre MATHIOT**

C'est une nouvelle matière qui est étudiée au lycée et qui est plutôt pas mal. Je ne vais pas raconter ma vie, mais j'ai créé cette spécialité pour répondre à ce que j'aurais aimé moi-même étudier au lycée. On y aborde de la culture générale, sur des questions internationales et de géopolitique. Cette spécialité a beaucoup de succès, puisque plus d'un tiers des élèves y sont inscrits.

### **Madame Béatrice AUXENT**

Est-ce qu'on y parle de démocratie participative ?

### **Madame SANTES**

Non, il n'en est pas question, mais la spécialité ouvre sur les champs de la démocratie, de la représentation, mais aussi de la géopolitique au sens large. Effectivement, ce n'est pas au programme, je trouve que c'est intéressant...

### **Monsieur Pierre MATHIOT**

Cela peut être au programme de classe de terminale dans une option « DGEMC » pour Droit et grands enjeux du monde contemporain. On y aborde alors certains points expliquant comment fonctionne la démocratie, et notamment quelques éléments sur la démocratie participative. Il y a onze spécialités au lycée, ce sont davantage les filières littéraires qui s'inscrivent en spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP).

### **Une jeune intervenante**

Nous avons trois spécialités, personnellement je fais HLP, spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP) et SES.

### **Monsieur Pierre MATHIOT**

C'est parfait. Je traduis : Humanités, littérature et philosophie. Pour les plus anciens, cela signifie qu'on peut faire de la philosophie dès la classe de première. Il y a aussi les Sciences économiques et sociales.

### **Monsieur Antoine SANTES**

Pour ma part, je suis maths, SES et HGGSP.

### **Monsieur Pierre MATHIOT**

À mon avis, ce jeune homme hésite encore à intégrer une école de commerce, c'est pourquoi il garde les maths, c'est un profil hybride, alors que cette jeune fille aurait un profil plus littéraire.

## **Madame Béatrice AUXENT**

Le Conseil de Développement a accueilli Samuel BERNARD, je ne sais pas si vous vous souvenez de lui. Il était stagiaire. Il ne pouvait pas être présent parmi nous ce soir, nous lui avons alors demandé de nous faire part de son avis. Il a écrit un texte, parce qu'il a connu le Conseil de Développement de l'intérieur, pendant les six mois de son stage. Je pense qu'il avait moins de 25 ans. Dans ce texte, il écrivait d'abord sur « le caractère fondamental des lieux d'ingénierie citoyenne » en disant qu'au-delà des missions officielles du Conseil de développement, ce qui lui paraissait vraiment important était de rapprocher tous les citoyens qui le souhaitent des sphères où se discutent et se décident les politiques publiques qui leur sont adressées à eux et à leurs espaces de vie locaux, de rapprocher les citoyens d'un même territoire entre eux pour créer un espace de rencontre entre habitants de communes et de quartiers différents, de démocratiser et rendre accessible à tous le fonctionnement des politiques publiques et des administrations.

Il disait que nous avons de la chance d'avoir un Conseil de Développement particulièrement solide, avec un cadre de coopération, qui faisait que nous nous inscrivons dans une continuité, et que nous avons les moyens (via le dialogue de suivi, etc.), d'aller à la rencontre des élus et que ce n'était pas partout le cas. Il faut saisir ces moyens que nous nous sommes donnés, et que les élus nous ont donnés. Il faut le faire vivre. Concernant l'intérêt qu'un jeune aurait à siéger au sein d'une telle instance, il confie : je serais dans un premier temps tenté de dire que lorsque l'on se trouve dans un moment de notre vie où les choix de future voie professionnelle et professionnalisante sont proches, le Conseil de Développement est un espace formidable pour découvrir nombre de domaines. Cela est bien sûr dû au caractère transversal de l'action du Conseil, bien souvent amené à travailler sur un vaste éventail de sujets et donc de domaines. Pour ma part, si je me situe dans cette catégorie, très vaste et non homogène bien sûr qu'est celle des jeunes, il fut extrêmement galvanisant et stimulant de découvrir les actions du Conseil de Développement, son travail, et de constater à quel point il est intéressant, pour nous, de pouvoir nous rapprocher de milieux de réflexion collective autour de sujets d'intérêt public. Je trouve ce témoignage très intéressant.

La campagne d'appel à candidatures se lance dès demain matin, via un questionnaire en ligne. C'est une nouveauté. Nous avons étudié les catégories dans le groupe de travail Gouvernance. Pour avoir la diversité, nous posons des questions autour du lieu de résidence, du genre et de la tranche d'âge. Nous interrogeons aussi les parcours de vie, les centres d'intérêt en lien avec les domaines d'intervention de la Métropole Européenne de Lille. On ne demande pas un CV, on interroge plutôt sur le parcours. Le nombre de caractères n'est pas limité, on peut être littéraire et dire plein de choses ou non. Enfin, nous interrogeons la motivation à rejoindre le conseil. En candidatant, on coche la case « J'ai lu le règlement intérieur », ce qui est aussi une nouveauté. Le Journal de la Métropole Européenne de Lille paru aujourd'hui fait paraître un petit article parlant des candidatures. J'avoue que je l'ai feuilleté, et que je n'ai pas vu l'article. On retrouve un petit bonhomme avec une cravate au vent et un ordinateur, on n'y lit pas grand-chose. Ce n'est pas la première fois que la direction de la Communication ne nous soumet pas les documents avant parution. Nous avons également réalisé une plaquette de présentation pour inciter à rejoindre le Conseil de développement.

## **Monsieur Paul NAYRAL DE PUYBUSQUE**

Ce document est envoyé par la Métropole Européenne de Lille à toutes les mairies. La difficulté est d'arroser le plus largement possible.

## **Madame Christine JUBIN**

Est-ce disponible dans toutes les universités ?

## **Madame Béatrice AUXENT**

Didier PARIS, l'ancien président du Conseil de Développement s'est dit d'accord pour diffuser. Nous tous aussi pouvons le diffuser, parce que c'est aussi le bouche-à-oreille qui produira ses effets. Je pense que nous avons maintenant fait le tour de ce que nous avons à dire. Nous vous enverrons une version numérique des affiches.

Comme nous l'avons dit, le temps convivial est un temps en soi du Conseil de Développement parce que l'informel y a également sa part. Merci à vous.

\*\*\*\*\*